

PARTICULIERS
ENTREPRISESTOULOUSE (31)
PARIS (93)

DANS NOS CAMPUS



14H



ÉLIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS

- Prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques de la profession.
- Savoir mettre en œuvre les moyens d'extinction.

PUBLIC

- Personnel permanent du Service Sécurité Incendie des ERP et IGH, titulaires d'un diplôme ERPI ou IGH1.
- Avoir exercé exercé 1607h dans un emploi d'agent de sécurité incendie au cours des 36 derniers mois

PÉDAGOGIE

- Rappel des matières principales et des nouveautés réglementaires et techniques.
- Mises en situation sur des exercices incendie.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : PC de sécurité de formation, RIA, bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO².
- Remise d'un livre ou livret aide-mémoire.

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

THÉORIE

- Les principes fondamentaux de la Sécurité Incendie dans les ERP et en IGH : Évaluation des occupants. Éclairage normal de sécurité. Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- L'évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

PRATIQUE

- Gestion d'une alarme.
- Alerte des Sapeurs-Pompiers.
- Gestion d'une évacuation.
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP).
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie.
- Protection individuelle.
- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - D'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un RIA.

ÉVALUATION

QCM de fin de formation.

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.